

par Lisa Maushake

Traduction par Christopher De Jonghe

Relecture : Alain Le Treut

Compte tenu des évolutions récentes, l'horizon se couvre actuellement de mauvaises nouvelles en Allemagne et en Europe. Il est question d'endettements massifs des Etats qui pourraient entraîner dans leur chute l'économie mondiale. Chaque jour a son lot de nouveaux communiqués sur la faillite annoncée de Etats, le déploiement de plans de sauvetages de plus en plus conséquents et la multiplication des sommets de crise impliquant le duo « Merkozy ». L'incertitude est grande. Les investissements sûrs n'existent plus. Si l'économie mondiale tombe dans un tel marasme, alors l'intérêt de la sphère publique pour d'autres catastrophes risque d'en être réduit de manière significative.

Il semble en effet qu'à la une des journaux, la crise financière ne laisse guère de place aux sujets sur le changement climatique. Pourtant ce sujet mérite aujourd'hui plus que jamais qu'on s'y intéresse. 2012 est l'année qui verra arriver à son terme le protocole de Kyoto. C'est le seul traité qui engage aujourd'hui juridiquement une partie des nations industrielles et dans lequel une réduction des émissions de CO₂ a été fixée. Des pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil en sont pour le moment dispensés. Ce sont pourtant des pays où l'économie est en très forte croissance, avec pour conséquence que les besoins énergétiques plus grands peuvent y être couverts à moindre coût par l'utilisation d'énergies fossiles. Le charbon est encore aujourd'hui une des matières premières les plus importantes pour la production d'électricité. Lors de sa combustion se constitue du CO₂ qui se traduit par le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La communauté mondiale toute entière se retrouve désormais confrontée à l'augmentation de ces émissions.

La responsabilité de l'Hommes dans le changement climatique

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, en anglais Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC), dans son rapport de 2007, établissait le bilan actuel du changement climatique. Ce comité, souvent appelé conseil mondial du climat en Allemagne, est composé d'un grand nombre de chercheurs internationaux qui réunissent les derniers résultats concernant les changements climatiques. Ce rapport montre que le réchauffement de la planète est un fait inéluctable. Au cours de 100 dernières années la température globale de la planète s'est élevée de 0,74 °C. Cette augmentation est à l'origine d'une fonte des glaciers et des calottes glacières aux deux pôles, ce qui a entraîné une

augmentation du niveau de la mer de 17cm lors du XX^{ème} Siècle. La prise de mesure entre 1993 et 2003 confirme une hausse du niveau de la mer de 3,1 mm par an.

Les conséquences du réchauffement planétaire se font déjà ressentir assez largement aujourd'hui. Les régions arides d'Afrique, surtout dans le Sahel, connaissent des périodes de sécheresse accrues pendant que certaines régions asiatiques doivent faire face à une des inondations de plus en plus intenses. Même au nord de l'Europe, les conséquences du réchauffement climatique se font sentir, sous forme d'une augmentation des précipitations. Une autre information du quatrième rapport sur le changement climatique est sans doute la plus marquante : le réchauffement climatique est en majeure partie imputable à l'action de l'Homme (avec une probabilité à 90%). Le gaz à effet de serre dominant est le dioxyde de carbone, qui est libéré lors de la combustion d'énergies fossiles comme le charbon ou le gaz naturel. Les scientifiques du GIEC exposent également, à côté des faits actuels sur le réchauffement climatique, des pronostiques sur les changements climatiques futurs. Différents scénarios y sont associés, selon l'utilisation des connaissances actuelles. Dans le pire des cas de figure, qui aurait pour conséquence une augmentation de la température globale de 2,4 à 6,4 ° C, la croissance de l'économie nécessitera de poursuivre l'utilisation d'énergies fossiles. Et même dans le meilleur des cas, avec l'introduction de nouvelles énergies peu-émétrices, l'augmentation de température serait de 1,1 à 2,9°C d'ici la fin du XXI^{ème} Siècle. Cela aurait pour conséquence une augmentation du niveau de la mer de 18 à 38 cm. A long terme il faudrait, en comparaison avec 1990, que les émissions de gaz à effet de serre diminuent de moitié moins pour que l'objectif politique de limiter l'augmentation de la température à 2°C jusqu'en 2050 soit respecté. Le seul texte en vigueur à l'heure actuelle, le traité de Kyoto, propose une diminution de 5% par rapport aux émissions de 1990.

La carence nord-Américaine

Compte tenu de ces facteurs, qui démontrent manifestement l'influence de l'homme sur les modifications du climat, il est clair que le débat ne peut être dans la sphère scientifique. Il doit tenir place dans l'agenda politique de chaque état. L'union européenne, et particulièrement l'Allemagne, est considérée comme un précurseur dans ce domaine. Aux Etats-Unis il y eut également des tentatives d'éclairer l'opinion publique et d'accroître la conscience de chacun à l'endroit du changement climatique. Un des activistes climatiques les plus reconnus est l'ancien candidat à l'investiture américaine, Al Gore. Il mena campagne pour faire prendre conscience de la crise climatique sous le slogan « We can solve it » (en français : on peut résoudre le problème climatique). En 2006 il avait produit en collaboration avec Davis Guggenheim le documentaire « An inconvenient Truth » (« une vérité qui dérange »). Dans lequel il attire l'attention sur le réchauffement climatique et dans lequel il se prononce pour un politique climatique ambitieuse. Pour cet engagement, Al Gore reçut en 2007 le prix Nobel de la paix – qu'il partage avec le GIEC. Cependant, la protection du climat ne permet pas de conquérir

l'opinion nord-américaine, comme l'a démontré la défaite de Gore face à George W. Bush. L'avenir de la politique climatique américaine semble fortement compromis. Les Etats-Unis ont bien signé le protocole de Kyoto, mais ils ne l'ont cependant jamais ratifié. Ainsi, l'émetteur de gaz à effet de serre le plus important de la planète ne s'est jamais réellement plié aux objectifs climatiques multilatéraux.

Son grand voisin, le Canada, faisait lui figure d'exemple. Mais c'est désormais du passé. Dorénavant, le Canada s'est récemment réorienté vers les combustibles fossiles pour sa politique énergétique. Ce pays riche en ressources naturelles compte sur l'extraction du pétrole, ce qui entraîne non seulement le défrichement de forêts entières mais aussi la combustion de grandes quantités de gaz naturel. De plus, le second plus grand Etat de la planète a annoncé son retrait du protocole de Kyoto lors de la récente conférence climatique de Durban. La question est de savoir s'il est vraiment possible de lui en tenir rigueur.

Il n'y a pas qu'au Canada que l'on doute de l'utilité d'un traité sur la diminution des émissions en CO₂ sans que les deux plus gros pollueurs de la planète, les USA et la Chine ne l'aient ratifié. De plus, de fortes sanctions financières seraient tombées sur le Canada, qui n'aurait pas pu s'acquitter des exigences en matière de réduction de gaz à effet de serre. De fait, l'Etat Nord-Américain tourne le dos à ses engagements climatiques multilatéraux pour privilégier sa croissance économique. Comme le Canada n'est pas un des pires pollueurs mondiaux et qu'il recevable – notamment d'un point de vue européen – de privilégier son économie, ce protectionnisme est, à première vue, assez compréhensible. Cependant, cette position est inacceptable et on peut lui reprocher une certaine myopie. La valeur symbolique du retrait d'une nation industrielle du seul Traité international contraignant en matière de protection climatique est un désastre. Néanmoins, la politique climatique du Canada est loin d'être un cas isolé, comme l'a assez largement démontré la conférence Durban.

Une révolution laborieuse

La 17^{ème} conférence climatique mondiale s'est déroulée du 28 novembre au 11 décembre 2011 dans la ville sud-africaine de Durban, en présence des 194 états signataires de la convention climatique des nations unies. Les nations se sont réparties dans différents camps en fonction de leurs sensibilités économiques et écologiques. D'un côté, une « union » temporaire composée de l'Union européenne, d'Etats faiblement développés et de petits états insulaires. Les Etats actuellement les plus affectés par le changement climatique se sont libérés de l'influence chinoise pour se tourner vers la politique énergétique et climatique de L'UE. Face-à-eux, on peut distinguer les nations présentant une croissance économique soutenue, notamment la Chine et les Etats-Unis. Ces derniers défendent un point de vue comparable à

celui du Canada : afin préserver leurs économies, ils refusent toute implication à un quelconque pacte climatique.

Ces rivalités ne se limitaient toutefois pas aux seules dissensions entre protecteurs du climat et protecteurs de leur économie nationale. Les «pollueurs historiques » se voyaient confrontés aux exigences des « nouveaux pollueurs ». Des régions et nations industrielles comme l'Union européenne ou les Etats-Unis ont la responsabilité de revêtir un rôle élargi puisqu'ils sont en grande partie responsables des émissions en CO₂ entraînant les gaz à effet de serre depuis la révolution industrielle. Actuellement on assiste à un inversement de la tendance.

Particulièrement les pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil détrônent les nations qui jusqu'à maintenant polluaient le plus, ce qui leur confère de nouvelles responsabilités. La question de qui doit tendre la main à l'autre reste ouverte. A Durban se dessinaient donc les contours d'un « conflit des responsabilités intrinsèques» alors que les différents « blocs » étaient peu enclins aux compromis durant les négociations.

Les intérêts respectifs des parties ne pouvant plus être opposés, cela donna lieu à des négociations féroces qui amena la conférence à s'allonger de quelques heures par rapport à la durée initialement prévue.

Seulement après de longues et épuisantes négociations un accord pour une deuxième phase du protocole de Kyoto et sur son potentiel successeur a été convenu. Ce nouvel accord de protection du climat doit valoir pour toutes les nations, sans exception. Pour les nations industrielles, comme les pays en voie de développement. Des négociations en ce sens vont commencer cette année et elles devront trouver un terme en 2015 avec la mise en place d'un contrat de nature contraignante, qui ne devra quant à lui entrer en vigueur qu'en 2020.

Ce résultat peut être interprété comme une première et petite révolution en soi. Pour la première fois dans l'histoire encore naissante de la politique climatique, il est question d'un mécanisme à caractère obligatoire, contenant des contraintes en matière climatique, auxquelles seront également liés les gouvernements Chinois et les Américains. On peut considérer la conférence comme une réussite dans le sens où un fond de financement pour les projets de préservation climatique a été instauré. Il disposera d'environ 100 Milliards d'euros. De plus, le protocole de Kyoto a été prolongé jusqu'en 2017.

Mais si on considère les accords de Durban de manière plus lucide, le terme « révolution » apparaît toutefois un rien trop optimiste. Il fut seulement décidé de la mise en place d'un contrat

commun à tous. Les rencontres pour la composition du document lui-même seront sans doute tout aussi laborieuses que la conférence ne l'a été elle-même.

De plus, le caractère juridique du successeur de Kyoto est remis en question. Au regard de la conférence, rien n'indique qu'il s'agira d'une source de droit qui engagera ses signataires. Les termes exacts utilisés pour l'accord étaient les suivants : «réglementation avec un pouvoir juridique » (« outcome with legal force »).

L'issue de la conférence de Durban comporte des similitudes avec le protocole de Kyoto. Tous deux sont trop timides pour diminuer le changement climatique, mais ils font un pas indispensable dans la bonne direction. Les politiques se retrouvent face au devoir de prendre le problème à bras le corps, aussi bien au niveau national qu'international. Cependant, ce thème se voit être relégué au second plan notamment à cause de la crise financière. Ce contexte persistant pose la question suivante : comment une politique climatique s'accorde t-elle avec l'intérêt économique ?

Symbiose entre écologique et économique

Economie et écologie n'ont pas seulement la même racine étymologique. Ce qui sonne pour la plupart comme une utopie ou une vision en rose du monde est devenu un fait : la protection de l'environnement peut à long terme être un moteur pour l'économie. Contrairement à la décision à court terme du Canada, il y a des avantages à long terme d'investir dans les énergies renouvelables ou les énergies propres. Les nations industrielles doivent voir dans la position de précurseur technologique une chance unique pour assurer leurs responsabilités historiques.

A en croire le *Zeitgeist* du XXI^{ème} Siècle, la mobilité est un facteur déterminant de la mondialisation. La branche automobile est toujours en progression et elle représente une base solide des économies industrielles.

Toyota, par exemple, un avantage concurrentiel en explorant le pan technologique des énergies propres. Pendant plus d'un an, l'industriel japonais a été le seul à produire en masse un véhicule hybride, le *Toyota Prius*

. Ce modèle consomme moins d'essence qu'un véhicule classique, ce qui permet de diminuer de manière significative le rejet de CO

2

dans l'atmosphère. Ces caractéristiques sont surtout intéressantes pour des nations devant tenir des exigences sévères quant aux émissions en CO

2

et elles ont permis à Toyota de confirmer son Leadership sur le marché des voitures de nouvelle génération. Dans l'optique d'un compromis entre les Etats signataires du nouveau traité climatique, qui fixe la réduction des gaz à effet de serre, jusqu'en 2015, de nouveaux marchés verront le jour. La demande en technologies qui rendraient les processus de production plus efficaces tout en réduisant les émissions en CO2 devrait augmenter. Les nations qui investiraient dès maintenant dans ce genre de technologies pourraient à long terme s'octroyer un avantage significatif sur le long terme. On peut notamment y voir une chance pour les économies pauvres matières premières. L'Union européenne a suivi le bon chemin. Cependant, elle n'a pas encore pleinement utilisé son potentiel de création de nouvelles normes.

Il y a maintenant cinq ans que le GIEC a publié son quatrième rapport sur le changement climatique. Celui-ci confirmait non seulement l'existence d'un changement climatique, mais aussi une influence anthropique dans ce changement. Cependant, la crainte quant au respect des exigences du protocole de Kyoto a laissé place à une nouvelle crainte quant à la stabilité de l'euro dans les médias, laissant de côté le fait qu'au regard de ce protocole, une conscience mondiale est primordiale. D'un point de vue purement économique, les pays riches en ressources comme le Canada vont plutôt investir dans l'extraction du pétrole ou de charbon. Les conséquences sur le changement climatique ne vont impacter à court terme sur les populations vivant au nord de l'équateur. Pour les Canadiens, le changement climatique représente selon des hivers plus doux et l'exploitation économique de territoires nouvellement gagnés grâce à une hausse de la température. Toutefois, l'économie mondiale, en portant un regard sur les générations suivantes, doit impliquer une forte responsabilité mondiale. Pour cela, il faudra davantage de protagonistes pour mettre en place une politique climatique contraignante.